

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844

Website: www.au.int

SA23624 – 138/2/24

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-quatrième session ordinaire

7 – 8 février 2019

Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)

EX.CL/1132(XXXIV)

Original : Anglais

**RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES
DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT (CAEDBE)**

RAPPORT DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE, AGENCE SPÉCIALISÉE DE L'UNION AFRICAINE

(Période de référence: Janvier-Décembre 2018)

I. RÉSUMÉ

Le protocole d'entente signé le 20 février 2018 entre le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétaire exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a pour objectif de rendre opérationnel le statut de l'ACBF en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine. En son article 7, il stipule que l'ACBF doit rendre compte de ses activités aux organes de l'UA. Le présent rapport a été préparé conformément à cette obligation et présente un résumé des principales activités menées par l'ACBF du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Les activités sont présentées selon les quatre piliers du Plan stratégique de l'ACBF pour la période 2017-2021, tels qu'adoptés le 1^{er} juillet 2016 par le Conseil des gouverneurs, dont l'UA est membre honoraire. Ces piliers sont les suivants: *Pilier stratégique 1: Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement continentales* ; *Pilier stratégique 2: Soutenir les pays pour qu'ils réalisent des résultats de développement tangibles* ; *Pilier stratégique 3: Renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable* ; *Pilier stratégique 4: Mettre à profit les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement.*

II. CONTEXTE

1. La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a été créée en 1991 pour répondre à la pénurie des capacités sur le continent. Son objectif est de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des populations autochtones afin de promouvoir le développement durable en Afrique. La Fondation a été conçue pour servir de mécanisme de coordination de l'appui des donateurs pour le renforcement des capacités en Afrique, à travers la canalisation des ressources et un système commun de gouvernance et de présentation des rapports. À ce jour, 40 pays africains sont devenus membres de l'ACBF. Toutefois, la Fondation a continué à apporter son appui à tous les pays africains, à la fois ceux qui en sont membres et ceux qui ne le sont pas. En reconnaissance de son appui efficace aux pays africains, les chefs d'État et de gouvernement africains ont conféré à l'ACBF le statut d'agence spécialisée de l'Union africaine par la Décision *Assembly/AU/Dec.621 (XXVIII)* prise lors de la 28^{ème} Assemblée en janvier 2017.

III. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

2. L'ACBF met actuellement en œuvre son Plan stratégique pour la période 2017-2021, qui a été approuvé par son Conseil des gouverneurs composé des Ministres des Finances ou de la Planification de ses 40 États membres africains. Ce rapport présente les principales activités de la période de référence suivant les quatre Piliers stratégiques du Plan.

Pilier stratégique 1: Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement continentales

3. L'ACBF a soutenu les réformes institutionnelles en cours à la Commission de l'Union africaine (CUA) en contribuant à trois grandes études sur (i) la cohérence des politiques entre les organes de la CUA et de l'UA, (ii) une enquête de base avec les communautés économiques régionales pour évaluer la convergence et la cohérence de leurs activités avec les projets phares de l'Agenda 2063 et (iii) une évaluation des institutions spécialisées de l'UA. Ces études ont fourni des solutions pour la cohérence des politiques visant à rationaliser et à améliorer les opérations de la Commission de l'Union africaine, des organes, des CER et des institutions spécialisées afin de contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

4. Au niveau régional, la Fondation a soutenu le renforcement des capacités en matière de gestion de la dette, de formulation des politiques relatives au genre, des politiques macroéconomiques, des politiques de gestion du secteur financier et de la bonne gouvernance, en partenariat avec des institutions régionales telles que l'Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique de l'Est et australe (MEFMI), l'Institut ouest africain pour la gestion économique et financière (WAIFEM) et le « *National Institute for Legislative and Development Studies (NILDS)* » (Institut national des études législatives et de développement) du Nigeria.

5. L'ACBF a dirigé l'élaboration de quatre projets régionaux en 2018, à savoir : un programme régional de formation sur le financement du commerce en partenariat avec Afreximbank et le « *Trade Policy Training Centre in Africa (TRAPCA)* » (Centre de formation en politique commerciale en Afrique) ; un programme de formation sur l'intégration régionale en partenariat avec l'Institut de gestion et d'administration publique du Ghana (GIMPA) ; un programme d'analyse et de recherche en politique commerciale du COMESA et un programme visant à promouvoir la participation et l'influence des agricultrices dans les processus de politiques, en collaboration avec le « *Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN)* » (Réseau d'analyse des politiques en matière d'alimentation, d'agriculture et de ressources naturelles).

Pilier stratégique 2: Soutenir les pays pour qu'ils réalisent des résultats de développement tangibles

6. Au cours de l'année 2018, l'ACBF a finalisé l'évaluation des besoins en capacités de pays au Cameroun, en République centrafricaine, en République du Congo et en Gambie. En conséquence, ces pays sont désormais mieux préparés pour élaborer des plans et des stratégies de renforcement des capacités nécessaires pour relever les défis identifiés. Dans certains cas, l'évaluation a servi d'outil pour la mobilisation des ressources. Une évaluation des besoins en capacités a également été menée sur l'entrepreneuriat féminin au Tchad, en République du Congo, au Malawi, au Mali, au Liberia et au Rwanda, dans le cadre du partenariat de l'ACBF avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Cet exercice a permis d'identifier les besoins de formation prioritaires qui vont guider la conception des plans de formation à déployer en 2019 dans les pays respectifs.

7. L'ACBF a mené une étude de faisabilité pour la création d'un institut d'administration publique (SPA) aux Comores afin de relever les sérieux problèmes de capacités auxquels est confrontée la fonction publique de ce pays. La Fondation a également développé les projets de deux groupes de réflexion sur les politiques économiques au Gabon et au Cameroun et lancé la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités organisationnelles au « *Public Service Institute of Nigeria* » (Institut de la fonction publique du Nigeria) et au Département de l'élevage et des pêches du Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles en Éthiopie.

8. L'ACBF a contribué à améliorer la gestion économique ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, en République centrafricaine, au Tchad, aux Comores, au Liberia, en Sierra Leone, au Togo et au Zimbabwe. Elle a également continué à travailler de concert avec la Banque africaine de développement (BAD) pour soutenir la mise en œuvre de plusieurs initiatives au Zimbabwe, notamment l'autonomisation des jeunes et des femmes, le renforcement des institutions de transparence et de responsabilité, ainsi que le renforcement des capacités en matière de finances publiques et de gestion.

Pilier stratégique 3: Renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable

9. Au cours de l'année 2018, l'ACBF a continué d'améliorer la santé publique en Afrique par la mise en œuvre de son initiative de lutte anti-tabac, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates. Les principaux résultats de l'année ont été l'adoption d'une législation antitabac en Mauritanie et le prix décerné au gouvernement du Sénégal pour ses meilleures pratiques en matière d'alerte par des dessins captivants lors de la Conférence mondiale de la santé de 2018.

10. L'ACBF a contribué à renforcer les compétences des femmes au Liberia, au Malawi et au Rwanda en matière de leadership et d'entrepreneuriat, dans le cadre de son partenariat avec le programme BADEA sur l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (EWA). Le programme permet aux femmes de plaider en faveur des politiques qui renforceront le rôle des agricultrices et augmenteront leurs revenus.

Pilier stratégique 4: Mettre à profit les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement

11. Au cours de l'année 2018, on a réalisé l'enquête sur l'édition de 2019 du Rapport sur les capacités en Afrique - rapport phare de l'ACBF - sur le thème « Leadership transformateur pour la transformation de l'Afrique ». Les conclusions et recommandations du Rapport sont basées sur les données de 46 pays et 9 études de cas de pays. Le Rapport en appelle au renforcement des capacités des dirigeants de tous les secteurs si l'Afrique veut réaliser sa transformation socio-économique. Il sera dès lors important dans le cadre des efforts à déployer pour mettre ensemble les appuis de toutes les parties prenantes en vue de l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités de leadership qui sera coordonné par l'ACBF.

12. Les *Perspectives de la gouvernance financière en Afrique* sur le thème « Une gestion financière publique efficace pour un développement durable » ont été publiées

en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD). Cette publication explique les moteurs de changement dans la gouvernance financière de 10 pays pilotes, tout au long du temps. Le Rapport est un instrument de diagnostic pour la conception, le suivi et l'évaluation des opérations des partenaires de développement en matière de gouvernance financière, y compris pour la diffusion des résultats. Ce Rapport est déjà en train de devenir un point de référence pour la BAD et d'autres partenaires à la fois dans la programmation et le dialogue sur les politiques fondés sur des preuves.

13. Au cours de l'Exercice 2018, l'ACBF a également mené plusieurs études stratégiques pour soutenir la transformation socio-économique de l'Afrique. Les principales parmi elles sont les suivantes :

- Des publications hors-série et des rapports publiés sur « La fuite des cerveaux en Afrique: comment faire face aux problèmes de capacités dans la migration du personnel médical au Malawi »; et « Relever le défi du chômage des jeunes en Afrique: solutions innovantes issues des groupes de réflexion ». Ces publications alimentent déjà les discussions sur les problèmes et sont demandées par les pays et les universités comme documents de référence importants.
- Rapport sur les « Impératifs de capacités pour les ODD conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ». Ce Rapport fournit aux pays un ensemble complet de priorités de renforcement des capacités nécessaires pour atteindre les objectifs de développement du continent, d'une manière qui profite à tous les Africains. Il sera utile aux gouvernements africains, aux partenaires de développement et à l'ACBF pour la programmation fondée sur des données probantes, en vue d'appuyer la mise en œuvre des ODD en Afrique.

14. Dans le cadre de son rôle d'agence spécialisée pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, l'ACBF a continué de fournir des services consultatifs opportuns aux gouvernements africains et aux institutions multilatérales, en élaborant des documents de discussion et d'analyse comprenant notamment les éléments suivants :

- « Durabilité de la plate-forme économique africaine: opportunités et options » pour prodiguer à la Commission de l'Union africaine des conseils sur les mécanismes de pérennisation de la plate-forme économique africaine et de ses programmes, en vue de permettre au Forum de réaliser ses objectifs visés et résultats escomptés.
- « Comment l'Afrique peut-elle bénéficier de la « Belt and Road Initiative (BRI) » (Initiative Ceinture et Route) pour recommander des décisions et mesures incitatives spécifiques, aussi bien que les capacités nécessaires pour que la « Belt and Road Initiative (BRI) » profite à l'Afrique.
- « Priorités de la Banque mondiale en Afrique: comment mieux soutenir les priorités de développement du continent? ». Ceci a pour objectif

d'aider la Commission de l'Union africaine à collaborer efficacement avec la Banque mondiale en vue d'un appui coordonné à la transformation socio-économique du continent.

- Notes issues des leçons sur le renforcement des capacités, produites en partenariat avec la Banque mondiale. Elles avaient pour objectif de partager les expériences en matière de renforcement des capacités menées par l'ACBF en Afrique au fil des années. Elles vont éclairer les futures interventions de renforcement des capacités.

15. En renforçant son partenariat stratégique avec les principales parties prenantes continentales, l'ACBF a mené diverses études stratégiques, principalement avec l'appui de la Banque africaine de développement. Celles-ci comprennent des études de cas sur « La mise en œuvre de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique par les pays africains »; « Les méthodes innovantes de financement des infrastructures régionales » et « Les orientations régionales en matière de politique commerciale pour les infrastructures transfrontalières »

16. L'ACBF a également contribué à la diffusion des bonnes pratiques à travers les plates-formes suivantes :

- a. Le gouvernement du Ghana et l'ACBF ont conjointement organisé le Sommet annuel des think tanks d'Afrique sur le thème « S'attaquer au problème du chômage des jeunes en Afrique: solutions innovantes issues des groupes de réflexion ». Une recommandation importante a été de mener une étude panafricaine visant à documenter les expériences, les solutions et les leçons sur les stratégies d'emploi des jeunes, dans des secteurs spécifiques tels que l'agriculture et les mines, pour compléter les études existantes et assurer la coordination des futurs efforts de renforcement des capacités.
- b. La session annuelle du Conseil des gouverneurs de l'ACBF a eu lieu sous le thème « L'emploi des jeunes en Afrique: cibler le renforcement des compétences essentielles ». L'un des principaux résultats du Forum de haut niveau a été l'engagement pris dans le Communiqué, en particulier par le secteur privé et les Ministres des Finances de soutenir le développement des compétences dans leurs pays respectifs.

IV. RECOMMANDATIONS

1. Pour que les priorités de renforcement des capacités de l'Afrique soient traitées de manière durable et soient moins tributaires de l'appui imprévisible des donateurs, il est recommandé que l'Afrique prenne entièrement sur elle l'effort à fournir et assure le leadership en matière de renforcement des capacités, en augmentant sa contribution financière à l'ACBF. Cet objectif pourrait être atteint grâce à une contribution financière annuelle de l'UA aux activités de l'ACBF.
2. L'ACBF a la volonté nécessaire et possède l'expertise et l'expérience pour continuer à soutenir l'effort de renforcement des capacités de la Commission de l'Union africaine, des organes de l'UA et des CER. Il est recommandé que

ces institutions utilisent de préférence l'ACBF pour la mise en œuvre de leurs initiatives de renforcement des capacités.

3. Afin de mieux servir l'Union africaine, l'ACBF, en tant qu'agence spécialisée, négocie actuellement un accord de siège avec le gouvernement éthiopien. Le soutien de l'Union africaine est recommandé pour accélérer ce processus.

PROJET

DÉCISION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE, AGENCE SPÉCIALISÉE DE L'UNION AFRICAINE

Doc. EX.CL/1132(XXXIV)

Le Conseil exécutif :

1. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT ET PREND ACTE** du Rapport d'activités de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi que des recommandations qu'il contient ;
2. **RECONNAÎT** la contribution efficace apportée par l'ACBF au développement de l'Afrique depuis sa création en 1991 et note que la très grande partie (94%) des ressources utilisées par l'ACBF pour effectuer cette contribution depuis sa création a été fournie par des sources non africaines ;
3. **PREND ACTE** de la réduction significative de l'appui des donateurs traditionnels à l'ACBF à un moment où ses services sont le plus nécessaires pour soutenir la transformation économique et le développement durable de l'Afrique ;
4. **DEMANDE** à la Commission de travailler avec l'ACBF pour évaluer la contribution financière annuelle que l'UA pourrait apporter aux activités de l'ACBF et de soumettre un rapport pour examen au Conseil exécutif lors du prochain Sommet ;
5. **ENCOURAGE** l'ACBF à poursuivre, avec l'appui de la Commission, les démarches auprès du gouvernement éthiopien en vue d'un accord de siège pour l'installation d'un bureau de l'ACBF à Addis-Abeba et invite le gouvernement éthiopien à donner à cette demande une suite favorable, assortie des privilèges et immunités accordées à l'Union africaine

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2019-02-07

Activity Report of the African Capacity Building Foundation (ACBF)

Africa Union

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/6487>

Downloaded from African Union Common Repository